

LA VIGIE

Journal de démocratie sociale

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

La question Minière

La première partie de notre programme est terminée: Les contre-maîtres mineurs ont achevé les sondages et élevé plusieurs barils d'échantillons de tourbe carbonifère à briquette, et de minerais divers.

Les échantillons sont partis pour l'Angleterre à l'adresse de spécialistes qui nous fourniront séparément leurs rapports. Nous tiendrons nos lecteurs au courant du résultat des analyses.

Il n'y a pas de charbon de roche dans la colonie.

En attendant les analyses, nous nous sommes un devoir de publier le rapport de l'ingénieur prospecteur, Monsieur Cottrell qui a passé une quinzaine de jours parmi nous :

*RAPPORT de M. COTTRELL,
Sydney N. S. 23 juillet 1907.*

Monsieur Louis LÉGASSE
St-Pierre-Miquelon

Cher Monsieur

Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport ci-dessus, sur la formation géologique de l'île Miquelon et de Langlade, ainsi que la possibilité qu'il peut y avoir de l'exploitation au point de vue minier.

Structure:

La structure géologique se présente en général sous une direction Est et Ouest, une pente à peu près uniforme vers l'ouest, sous un angle variant de 75 à 80 degrés, et quoique les roches soient parfois croisées, défectueuses et se présentant sous une apparence très compliquée, la géologie de l'île entière est très simple fois que l'on en a bien relevé la direction.

Commentaires:

Ce qui précède peut, je le répète être considéré comme typique pour toute la structure de la grande Miquelon et de Langlade, et les lignes générales de pente déterminées sur le plan ci-joint (qui indiquent à peu près la même direction sur toute l'île), ne sont modifiées que par les quelques exceptions ci-dessus décrites :

Voici des points de repère certains: Une ligne qui couperait la croix du Calvaire et le phare du Cap Blanc se trouve exactement dans la direction des roches; et la situation de la croix et du phare a été déterminée par la topographie des roches produite par cette direction.

Cap Miquelon:

Le Cap Miquelon consiste presque entièrement

en roches trappéennes cannelées (silex) avec des endroits porphyroïtes; dont la plupart présentent une couleur gris clair aux endroits exposés et fréquemment la couleur rouge ou brun violet.

Du quartz s'est formé dans certaines fissures mais ces fissures ne sont pas larges; sont très irrégulières et dans aucun cas aufférées.

Ces roches du cap, sont sillonnées par des endiguements granitiques de nature micaïte, ayant des largeurs variables, dont une, celle qui montre le plus de résistance, se trouve bien en évidence du côté Sud du mont Calvaire:

La force de ces roches trappéennes et leur direction aux endroits où des influences climatiques où autres ne les ont pas dérangées, se détermine très bien le long de la côte directement au Nord du Cap Blanc.

Granits:

Le Cap Blanc tire son nom des granits gris qui s'y trouvent. Ces granits n'ont aucune valeur commerciale.

Les roches granitiques et trappéennes qui composent la majeure partie de la structure du Cap de Miquelon, sont complètement dépourvues de minéral, et il n'est pas possible de songer à en retirer aucune valeur par une exploitation. Il existe cependant des roches vertes d'apparence cristalline qui contiennent un petit pourcentage de sulfate de cuivre, et de sulfate de fer, ce dernier en plus grande quantité.

Mais la possibilité qu'il puisse exister une proportion suffisante de l'un ou de l'autre de ces minéraux pour justifier des opérations minières ne peut-être prouvée que par de nouveaux sondages.

J'ai conseillé à M. Matridge qu'une tranchée de ce minéral soit enlevée au moyen de mines, puis qu'une analyse complète soit faite du contenu qui pourra s'y trouver, car le rocher par lui-même semble bon.

Je ne suis pas d'avis de chercher plus longtemps dans le cap Miquelon excepté dans les roches dont il vient d'être parlé, et il



Il en premier lieu que je m'assure de la persistance de ces apparences avant que je puisse recommander des travaux plus étendus, quelle que soit la richesse du minerai trouvé.

Cap Chapeau:

Le Chapeau est composé de rochers montrant les mêmes caractéristiques que celles du cap Miquelon, avec la même direction générale et la même inclinaison. Par conséquent la section comprise entre le côté Nord du cap de Miquelon et le cap Chapeau pourrait être parcourue rapidement et d'une façon conclusive si l'on se trouvait la section inconnue sur laquelle se trouve le village de Miquelon, laquelle est située entre le Chapeau et le Calvaire.

Au sujet de cette section je conserve quelques doutes et je suis d'avis que M. Matridge fasse creuser une fosse sur un point où se trouve une ganguée de matériaux carboniques, qui peut-être indique de dépôts tourbeux à l'état transitoire.

Je serai à même de déterminer ceci d'une façon positive quand la fosse aura été creusée jusqu'à la couche rocheuse et si ce dépôt a de la valeur je pourrai en déterminer l'épaisseur.

Ces matériaux carbonacés gisent au-dessus de couches épaisses de roches conglomérées ayant une direction presque verticale et ressemblant aux pierres meulières, et aux grès durs de l'ère carbonifère, mais il ne s'y rattache aucune assise de charbon, et quoique leur ressemblance ne soit pas des roches de l'époque des grès durs.

Afin de bien élucider la section cachée qui se trouve entre le cap Chapeau et le Calvaire, je suis d'avis qu'une fosse d'essai soit creusée jusqu'à la couche rocheuse dans un endroit du village de Miquelon, à peu près à mi-chemin entre les deux points et ainsi qu'il est indiqué sur le plan. Un vieux puits pourrait être approfondi jusqu'à la couche rocheuse ou même un puits servant actuellement, pourrait être approfondi; on épargnerait ainsi des frais.

Côte:

Par suite de l'obligeance que vous avez eu de mettre le vapeur "Emilie C." à ma disposition j'ai pu examiner toute la côte Est et Sud de Miquelon, ainsi que les rochers de la côte Ouest jusqu'à la Pointe-Plate. Les mêmes conditions générales en ce qui concerne les sortes de roches, leur direction et leur pente se retrouvent partout le long des côtes, sauf que l'on rencontre une certaine quantité de pierre à chaux et des gisements assez étendus d'ardoises noires qui se trouvent interstratifiés dans la structure de Langlade. La pierre à chaux dans tous les cas n'est pas assez dolométrie pour être d'une valeur commerciale.

Ardoises noires:

Les plus gisements d'ardoises noires se trouvent entre la Pointe Plate et le Cap

d'Angeac, mais elles ne sont pas de l'âge géologique convenable pour avoir une valeur commerciale. Il existe une grande quantité de sulfure sur les roches et les ardoises au Sud de la Pointe Plate, dans l'Anse du Sud-Ouest, mais il est produit entièrement par l'oxydation végétale et non minéale.

Sur votre demande, j'ai procédé à un examen attentif de la Pointe Plate et des environs, en conséquence des rapports qui avaient été faits annonçant la découverte de charbon dans cet endroit, et mes assertions faites qu'il en avait été déterré et brûlé. Mes recherches de la structure Nord et Sud de la Pointe-Plate m'ont assuré qu'il ne pouvait y exister aucun charbon, car il ne se trouve *dans les environs aucun rocher à charbon*, cependant afin d'être sûr de mon dire, j'ai passé, dans cet endroit, deux jours entiers.

La suite au prochain numéro.

Le quai de Miquelon.

La commission chargée d'étudier le projet de l'établissement d'une cale en fer, à Miquelon s'est rendue sur les lieux, la semaine dernière accompagnée de M. l'Administrateur.

Faisaient partie de cette commission, Messieurs Larroulet, chef du Service des Travaux, Besnier, chef du Service de Port Poirier, Maire de St-Pierre et Dominique Borotra, Conseiller municipal de Miquelon.

L'emplacement de la cale a été choisi et l'on estime qu'il faudrait environ de 15 à 20.000 francs pour cette construction.

Monsieur l'Administrateur a chargé M. le chef du Service des Travaux d'en faire le devis détaillé; mais les matériaux nécessaires faisant complètement défaut à Saint-Pierre, il est probable que les travaux ne pourront guère commencer avant le mois de mai prochain.

La Pêche

Ce qui semble intéresser bien peu le citoyen Mazier du Réveil, c'est la question de la pêche ainsi que celle de l'avenir de la colonie.

Quant à nous, les histoires de Mazier ne nous font pas perdre de vue ces questions capitales, et nous sommes heureux de pouvoir enregistrer les bonnes nouvelles qui nous arrivent chaque jour, des banes.

La pêche locale est également bonne sur les trois îles. L'encornet cependant fait défaut un peu partout, depuis quelques jours; mais nous espérons bien que sous peu, il fera de nouveau son apparition en abon-

daîce et que la pêche d'automne donnera de bons résultats.

Nous entrevoyons l'avenir sous un aspect moins triste que l'année dernière.

Incident Lefèvre Mazier

Samedi dernier, à la suite d'un article injurieux pour la mémoire de son défunt père, M. Louis Lefèvre, accompagné de deux témoins M. M. G. Messanot et J. B. Légasse, se présentait devant les Bureaux, du "Réveil", désirant connaître le nom de l'auteur de cet article.

Le Directeur du "Réveil" s'attendait, sans doute, à cette visite, car il avait négligé de fermer sa porte. — Trouvant donc celle-ci entrouverte, il s'insinua dans l'entrée du magasin, rejoints en ce moment par M. Léon Lefèvre qui, mis au courant de la démarche de son frère, l'avait suivi de près, craignant quelque mauvais coup de Mazier.

Ils n'attendaient pas longtemps: des pas précipités se firent bientôt entendre et ce ne fut pas sans étonnement qu'ils virent M. Mazier et son fils faire irruption dans la salle où ils attendaient, le premier tenant un revolver au poing et prêt à faire feu, comme s'il avait eu affaire à des malfaiteurs. Puis, dirigeant son arme sur M. Lefèvre qui se trouvait un peu en avant: « Qu'est-ce que vous voulez? » s'écria-t-il. Ce à quoi M. Lefèvre répondit: « Je viens ici, au bureau du journal!... votre revolver ne me fait pas peur» et lui montrant l'article en question qu'il tenait à la main: « Je viens savoir, ajouta-t-il, qui a écrit cet article? » — Il n'y a que moi, répondit M. Mazier, à prendre la responsabilité des articles de ce journal» puis poussant M. Lefèvre à la poitrine: « je vous brûle la cervelle » s'écria-t-il. Et il l'aurait certainement fait, affirment les témoins — car il fit feu, au même instant, — mais la balle ne fit qu'effleurer le visage de M. Louis Lefèvre.

Se trouvant dès lors, en cas de légitime défense et quoique ne possédant pour toute arme que ses poings, M. L. Lefèvre mit les témoin ce fou furieux hors d'état de lui nuire. Et sans l'intervention de ses deux témoins il est probable que ce triste sire de Mazier serait aujourd'hui bien malade.

Le fils Mazier, entraîné par le noble exemple de son père, ouvrit lui-même un tiroir du comptoir voisin, en retira un second revolver qu'il dirigea, tour à tour, sur les frères Lefèvre hésitant cependant à tirer dans la crainte évidente d'atteindre son père. Ce moment d'hésitation permit à M. Léon

Lefèvre qui jusque là était resté inactif, de se jeter sur lui et de le désarmer à son tour.

M. Lefèvre se demande encore aujourd'hui comment, en présence d'une pareille... *courtoisie*, de la part de son adversaire, il n'a pas, alors, *retourné*, contre M. Mazier, l'arme dont ce dernier s'était servi contre lui! — C'eût été justice, mais il s'est contenté de se retirer en emportant, comme pièce à conviction, le revolver et les *quatre balles* qu'il contenait encore, puis, il a porté aussitôt plainte au Procureur de la République pour que celui-ci use de son autorité légale pour donner à cette *tentative d'assassinat* toutes les suites qu'elle comporte.

Si nous sommes bien renseignés, il a même pris ses précautions pour que ce revolver dont, paraît-il, la détente est *très dure*, ne soit pas, avant sa déposition au Parquet, *changé* en cours de route et *remplacé* par un autre, à la détente *plus libre* et pouvant laisser croire que le coup est parti... *par hasard*.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grave affaire.

Le Réveil et les fonctionnaires.

Dans un article intitulé, "Joli spectacle", nous avons stigmatisé, comme il convenait, la campagne entreprise par le « Réveil » contre tous ceux des fonctionnaires qui entendait faire leur devoir, sans se mêler à notre politique locale.

Ah! certes, il fut un temps où le « Réveil » tenait les fonctionnaires en grande estime, où il les encensait même d'une façon par trop compromettante parfois, aux yeux du public. C'était le temps où les Sazie, les Gailhac, les Michas, les Teulon, les Philippot, et quelques autres de moindre importance, descendaient dans l'arène se mêlaient ostensiblement à nos querelles intestines, malgré la défense expresse de l'autorité supérieure dont ils faisaient fi, et essayaient d'inaugurer à St-Pierre le régime de la *terreur*.

Ils étaient alors des amis du « Réveil », tous ces fonctionnaires politiciens, mais ils étaient en même temps les ennemis de la population qui a tenu, en temps et lieu à leur donner une marque non équivoque de son estime et une preuve... du regret qu'elle avait de les voir partir.

Aujourd'hui rien de semblable : les fonctionnaires, à part quelques rares exceptions, font consciencieusement leur devoir ; ils ne s'occupent pas de politique, ne cherchent pas à mécontenter la population qui leur

en sait gré et les estime

Que le « Réveil », qui se fait l'écho d'une poignée de mécontents et se fiche de la population comme de l'an 40, voie d'un mauvais œil, la bonne harmonie qui règne entre les fonctionnaires et les représentants du peuple, cela ne saurait étonner personne.

Que la « Vigie », à son tour, prenne leur défense, à l'occasion, c'est son droit et son devoir. Elle est aussi bien dans son rôle en soutenant tous les amis de la population comme en combattant tous ses ennemis, et le « Réveil » aurait vraiment la partie trop belle s'il ne trouvait personne pour lui répondre.

Où s'arrêtera-t-il?

Il existe, à St-Pierre, un être malfaisant capable de toutes les hontes, de toutes les infamies et de toutes les lâchetés.

Depuis bientôt cinq ans, grâce à une *feuille immonde* qui lui sert de *gagne pain*, comme les maisons publiques servent de gagne pain à leur matrone, il entretient l'agitation dans ce payssement, entre les amis et jusque dans les familles, la discorde, la division et la haine.

Regardé par tous, comme le *vit rebut* de la société St-Pierraise, il s'en est vengé en faisant les *insinuations* les plus perfides, en lançant les *calomnies* les plus basses, les *injures* les plus grossières contre les personnes les plus honorables de la ville.

Il n'a respecté ni les femmes, ni les enfants, ni les prêtres, ni les fonctionnaires, ni l'Administration elle-même. Tout ce qu'il y a de plus honnête, de plus sacré, de plus respectable, en un mot, a été, par lui, *trainé dans la boue*.

Du moins, jusqu'ici, il s'était contenté de s'en prendre aux *vivants*, mais voici que, maintenant, les *morts* eux-mêmes ne trouvent plus grâce devant cet homme sans tact et sans pudeur ; et, c'est parce qu'il avait grossièrement insulté à la mémoire de son père, qu'un fils indigné, après tant d'autres, se présentait, samedi dernier, devant lui pour lui demander raison de procédés aussi ignobles. Un *coup de réveil*, une *tentative d'assassinat* : voilà la réponse du *lâche insulteur* du « Réveil », de ce misérable que la population entière repousse du pied et entoure de son plus profond mépris.

Cet homme a-t-il bien toute sa raison ?...

Et si oui, le laissera-t-on continuer, *impunément*, sa campagne de honte et d'infamie ?...

Où s'arrêtera-t-il, dans cette voie où

tout lui semble permis ?...

Nous voulons espérer que la Justice n'hésitera pas à faire son devoir et à lui infliger la leçon qu'il mérite.

Insulteur et assassin.

Quand on se dit *journaliste* et que, de plus, on se permet d'*insulter* grossièrement les gens, dans son journal, il faudrait tout de même avoir le courage de prendre la responsabilité de ses actes et recevoir, autrement qu'à *coup de revolver*, l'offensé qui vient en demander raison.

Cette façon de *répondre* est, peut-être, plus expéditive, moins gênante pour son auteur ; elle n'est pas précisément celle d'un *brave*, mais bien celle d'un *assassin* !

Qu'aurait dit le « Réveil » si M. Poirier-Bottreau s'était imaginé de recevoir MM. Bénâtre et Colombel, lorsqu'ils se présentèrent devant lui, il y a environ deux ans, pour lui demander le nom de l'auteur d'un entrefilet, paru dans la « Vigie » et dont ils s'estimaient gravement offensés ?

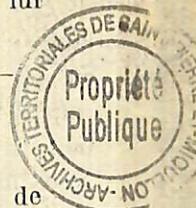
Le mot de *lâcheté* n'eut certes pas été assez fort pour caractériser sa conduite.

Voilà pourtant ce que vient de faire M. Mazier, à l'endroit de M. L. Lefèvre qui venait lui demander raison d'un article paru dans le « Réveil » et qu'il estimait injurieux pour la mémoire de son père.

Oh ! nous savons bien que M. Mazier va chercher à expliquer sa conduite en la circonstance et à faire de cette *tentative d'assassinat* un simple cas de *légitime défense*, mais personne ne s'y laissera prendre.

Déjà le bruit court qu'il a l'intention d'invoquer, pour sa défense, la *violation* de son domicile et la *provocation* de la part de M. L. Lefèvre, qui, en le frappant, aurait lui-même fait partir le *coup de feu*. On voit par là ce qui serait advenu si M. Lefèvre, qui savait à qui il allait avoir affaire, n'avait pris la bonne précaution de se faire accompagner par deux témoins qui, si l'on se donne seulement la peine de les interroger, ne manqueront pas de mettre les choses au point et de rétablir la vérité dans cette affaire.

Nous verrons comment la Justice appréciera les faits qui lui ont été soumis de part et d'autre. Le public, lui, a déjà porté son jugement, et il se demande comment il se fait que M. Mazier n'ait pas encore été *arrêté*. De ses amis prétendent qu'il ne le sera pas, parce que Monsieur Mazier *tiendrait*, paraît-il, M. l'Administrateur par... le *bon bout* etc. etc... toujours la même histoire !... Il n'en est rien, croyons-nous,



Sur notre part, nous sommes convaincus que la Justice agira avec la plus grande impartialité et qu'elle n'hésitera pas un instant à faire son devoir en la circonstance. Nous ne demandons à personne de commettre des actes *arbitraires* comme ceux dont notre ami Louis Légaré a été la victime, il y a quelques années; mais il ne faut pas que les criminels restent impunis, ou bien nous tomberons dans l'anarchie la plus complète où chacun rendra la justice à coup de *recover* et de *dynamite*, comme nos adversaires nous en ont déjà donné le triste exemple.

Quant à nous, nous demandons purement et simplement qu'on agisse avec impartialité vis à vis de M. Mazier, et que l'attitude scandaleuse du Commissaire de police ne soit suivie par personne ni dans un sens ni dans un autre.

Nous parlerons dans un prochain numéro des faits et gestes du Commissaire chef du détachement de la gendarmerie Rocher et d'un de ses compêtres.

Mâlade de peur

Le Réveil ne paraîtra pas probablement, samedi prochain, pour les besoins de la mauvaise cause de M. Mazier. Il voudra se faire passer pour malade et essaiera de compromettre les médecins dans son affaire.

Il doit être plus crâne quand on a fait feu, à bout portant, sur un homme, et on ne devrait pas avoir recours à des expédients de ce genre.

Attendons à Samedi, car nous ne pouvons pas croire que nous serons privés du plaisir de lire le Réveil, cette semaine.

Qu'ils y restent!...

Le "Réveil" aime à lancer la calomnie et le mensonge, mais il n'aime pas autant à entendre la vérité. Elle le gêne même singulièrement.

Nous n'avons cependant fait que lui répéter une chose que nous lui avons dite bien souvent, que tout le monde sait tout aussi bien que lui et nous, savoir: qu'il est l'auteur et l'unique auteur de l'agitation qui règne dans le pays; que, sur l'entretien, il ne recule devant aucun moyen propre ou malpropre, frappant à tout et à travers, sur les uns et sur les autres, sur ceux surtout qui s'obstinent à ne pas vouloir penser comme lui. — Il parle de *liberté* et il voudrait faire marcher tout le monde à la baguette; des esclaves, il en voit partout,

excepté dans son entourage qu'il tient cependant, au vu et au su de tous, sous l'emprise de la menace et de la crainte.

Il essaye de couvrir nos amis de ridicule, mais il n'admet pas que nous effleurions, même du bout du doigt, ceux qui ne rougissent pas encore de se dire des *siens*.

Il est vrai qu'il lui en reste si peu!... mais du moins ceux là ont reçu en partage le monopole de l'intelligence et voilà pourquoi ils se tiennent, loin de la servitude, au sein même de la *Liberté* et de l'*Indépendance*!...

Qu'ils y restent!

Giffle ou strangulation?...

Au milieu d'une nouvelle bordée d'injures à l'adresse de M. Déminiac père et fils, le Directeur du "Réveil" nous reproche d'avoir confondu *giffle* avec *strangulation*.

Or, comme c'est lui qui a été *secoué* par le secrétaire de la mairie, il doit savoir, mieux que personne, de quelle façon et par quel moyen il l'a été.

Il préfère l'étranglement?...

Nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient. C'est ainsi du reste, qu'on agit habituellement avec les... *canards*.

A propos de M. Déminiac, nous avons été très heureux d'apprendre par le télégraphe que son cousin germain M. Lemarié, l'avocat si connu de St-Malo, a été élu sénateur d'Ille-et-Vilaine.

Toutes nos félicitations à M. Déminiac. Il pourra demander à son cousin de se mettre un peu à la disposition de notre colonie qui n'aura jamais trop de dévoués défenseurs.

MATCH INTERNATIONAL: GRAND-BANK - ST-PIERRE

Jeudi 22 Août un télégramme annonçait, dans la soirée, la victoire de l'équipe française dans la rencontre annuelle Grand-Bank St-Pierre.

L'an dernier, si l'on s'en souvient, ce fut par 1 but à 0 que notre équipe s'assura la victoire, cette année, nous avons gagné dans les mêmes proportions: 2 buts à 1.

Après avoir agréablement passé la matinée en compagnie des équipiers anglais qui nous conduisirent à Fortune, notre équipe se présentait à 2h.20 sur le terrain.

Premier mi-temps

Le temps est sombre et de gros nuages nous menacent de pluie. Tout Grand Bank est là, Fortune aussi, massés autour des

palissades, anxieux, attendant comme nous sans doute, le signal. A 2h.30 le coup d'envoi est sifflé. Nos avants chargent violemment mais leurs efforts sont repoussés par de vaillants arrières, l'équipe française domine cependant, et ce n'est que sur quelques bons coups de pied des leurs que les avants anglais tentent la descente. Le jeu est serré et marquer sera difficile, la défensive, pour l'heure est la meilleure tactique. La mi-temps approche, quand, sur une glissade, du goal keeper, l'équipe anglaise s'assure le premier but. Aussitôt, de l'assistance part un "Hurrah!" frénétique, c'est le délire, et désormais "St-Pierre-bois" sont considérés comme battus.

Deuxième mi-temps.

Après 10 minutes de repos les deux équipes se remettent en lignes. Les Anglais, encouragés par un premier but, tiennent à conserver la victoire et "jouent la touche", autant qu'il le leur est permis. Cependant, l'énergie n'a pas disparu parmi les autres; nos avants vont hardiment à l'attaque, de son côté, Grand Bank essaie quelques beaux shoots que Lefèvre reçoit avec calme; et la partie continue, vive, acharnée, l'espoir renait parmi nos joueurs, le capitaine, Monier, a crié "la dépêche"! Cette dépêche nous tient à cœur, c'est elle qui devra annoncer la victoire à St-Pierre. L'équipe française attaque fermement, mais, la fin approche, encore 15 minutes et si nous ne marquons pas, la victoire, est à Grand-Bank. Notre capitaine, par un heureux coup de pied remet le ballon au centre, bien près des goals, les avants s'en emparent, et P. Biraben nous assure un premier but. La partie est égale, il nous reste 5 minutes encore pour décider de la victoire, nous assiégeons alors les buts anglais, les passes s'échangent précises, l'équipe anglaise est complètement démoralisée. C'est alors que sur une touche du demi Arpeceix le ballon est remonté vers les goals, et, dans un "rush" final l'ailier gauche Beauchateaux rentrait, d'un coup de tête, le ballon dans les buts anglais. La victoire nous était assurée, et déjà l'arbitre sifflait la fin. La réception qui suivit fut charmante, on attend Grand Bank prochainement pour leur rendre la pareille.

Hip - Hip - Hip ! Hurrah!!!

P. S. A Dimanche la coupe d'automne

A VENDRE Un bon Piano

S'adresser au Bureau du Journal

Imp. LAVIGIE. Le Gérant F. Dotsabide